



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 13 MAI 2019, À 20 H, À L'HÔTEL DE VILLE

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Chantal Riopel, conseillère
Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
MM. Jean-Sébastien Hénault, conseiller
Denis Bernier, conseiller

EST ABSENT : M. Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur général et
secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et secrétaire-
trésorier adjoint

LA SÉANCE EST OUVERTE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2138-1-2019

M. le maire Robert Bibeau procède à la consultation relativement au règlement modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12a et les opérations d'ensemble dans la zone H14.

Plusieurs commentaires sont faits par les personnes présentes à l'assemblée, en lien avec la modification de zonage. Les membres du conseil prennent en considération les commentaires émis.

Le projet de règlement 2138-1-2019 est disponible pour consultation auprès des Services administratifs.

1.0
2019-05-142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

11.1 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin – Tournoi de golf 2019 – Soutien financier

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 15 avril 2019

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1 Rapport des dépenses – Du 16 avril au 8 mai 2019

4.2 Lettre d'entente n° 17 – Projet de numérisation des archives – Autorisation de signature

4.3 Service du greffe et des technologies – Poste d'assistante-greffière – Autorisation d'embauche

4.4 Service du greffe et des technologies – Poste de technicien en documentation – Autorisation d'embauche

4.5 Programme de soutien aux installations sportives et récréatives (phase IV) – Projet de bonification des installations au parc Casavant-Desrochers – Autorisation de signature du protocole

4.6 Règlement 2141-2019 – Modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité afin de modifier la tarification pour les permis de branchement – Dépôt et avis de motion

4.7 Travaux de construction d'une patinoire réfrigérée – Bonair SD inc. – Précision au contrat de la résolution 2019-03-84

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1 Demande d'aide financière – Mesures préventives – Dêbâcle 2019

5.2 Service de la prévention des incendies – Réparation du véhicule 805 – Autorisation

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1 Remplacement de l'éclairage routier urbain au DEL, phases 2 et 3 – Octroi du contrat

6.2 Service des travaux publics – Démission d'un journalier d'entretien à temps partiel

6.3 Projet de bonification des installations au parc Casavant-Desrochers – Travaux de construction – Octroi du contrat

7.0 SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

7.1 Projet de règlement 2138-2-2019 – Modifiant le règlement de zonage 523-1989 afin de permettre l'habitation multifamiliale dans la zone H12A et les opérations d'ensemble dans la zone H14 – Adoption

7.2 Demande de dérogation mineure – Acceptation

7.3 Comité consultatif d'urbanisme – Diverses demandes de certificats d'autorisation – Autorisation

8.0 SERVICE DES LOISIRS

9.0 REQUÊTES

9.1 Fondation Espace Jeunesse Lanaudière– Soutien financier

9.2 Demande de M. Hubert Beaulieu – Utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco – Autorisation

10.0 INFORMATIONS

10.1 Rapport des permis de construction – Avril 2019

11.0 AUTRES SUJETS

11.1 Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin – Tournoi de golf 2019 – Soutien financier

12.0 DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2.0
2019-05-143

PROCÈS-VERBAL

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2019 comme il a été rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à poser des questions sur l'ordre du jour et l'administration en général.

4.0 SERVICES ADMINISTRATIFS

4.1
2019-05-144

RAPPORT DES DÉPENSES – DU 16 AVRIL AU 8 MAI 2019

ATTENDU que le directeur général, en vertu du règlement 2111-2018 en matière de délégation de pouvoir, contrôle et suivi budgétaire, doit déposer périodiquement un rapport des dépenses qui ont été autorisées;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Louise Savignac
Il est résolu de :**

APPROUVER les paiements effectués mentionnés dans le rapport annexé à la présente résolution :

- | | |
|--|---------------|
| • les chèques fournisseurs n ^{os} 46266 à 46428 : | 377 490,75 \$ |
| • les paiements électroniques : | 127 124,14 \$ |
| • les chèques annulés : | -1 753,37 \$ |
| Total : | 502 861,52 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.2
2019-05-145

LETTRE D'ENTENTE N^o 17 – PROJET DE NUMÉRISATION DES ARCHIVES –
AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU la nécessité de procéder à une lettre d'entente pour l'embauche d'un étudiant concernant le projet de numérisation des documents situés dans la salle d'archives et dans l'entrepôt, et ce, pour la saison estivale 2019;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER le contenu de la lettre d'entente n^o 17 à intervenir entre la Municipalité de Saint-Charles-Borromée et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4367, relativement à l'embauche d'un étudiant pour le projet de numérisation des documents;

AUTORISER le maire ou en son absence le maire suppléant et le directeur général et secrétaire-trésorier ou en son absence le greffier et secrétaire-trésorier adjoint à signer la lettre d'entente n^o 17 ci-annexée pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.3
2019-05-146

SERVICE DU GREFFE ET DES TECHNOLOGIES – POSTE D'ASSISTANTE-
GREFFIÈRE – AUTORISATION D'EMBAUCHE

ATTENDU le rapport GS-19-07 préparé par le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, en date du 7 mai 2019, concernant la recommandation du comité de sélection pour le poste d'assistante-greffière, régulier à temps plein;

ATTENDU que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la recommandation positive du comité de sélection concernant la candidature de M^e Bianca Baril;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :**

RETENIR la candidature de M^e Bianca Baril à titre d'assistante-greffière, poste régulier à temps plein, et ce, à compter du 15 mai 2019;

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier et le maire à signer la lettre d'entente n° 18 établissant les conditions d'embauche pour ledit poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.4
2019-05-147

SERVICE DU GREFFE ET DES TECHNOLOGIES – POSTE DE TECHNICIEN EN DOCUMENTATION – AUTORISATION D'EMBAUCHE

ATTENDU le rapport GS-19-06 préparé par le greffier et secrétaire-trésorier adjoint, en date du 7 mai 2019, concernant la recommandation du comité de sélection pour le poste de technicien en documentation, régulier à temps partiel;

ATTENDU que le présent poste fut soumis à la procédure d'affichage, conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

ATTENDU la recommandation positive du comité de sélection concernant la candidature de Philippe Ayotte;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Denis Bernier
Il est résolu de :**

RETENIR la candidature de Philippe Ayotte à titre de technicien en documentation, poste régulier à temps partiel, et ce, à compter du 21 mai 2019;

DÉCLARER que l'ensemble de ses conditions d'embauche sont celles prévues à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.5
2019-05-148

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES (PHASE IV) – PROJET DE BONIFICATION DES INSTALLATIONS AU PARC CASAVANT-DESROCHERS – AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée a effectué une demande d'aide financière dans le cadre du P.S.I.S.R. afin de bonifier ses installations au parc Casavant-Desrochers;

CONSIDÉRANT que suivant l'acceptation de la demande d'aide financière, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a transmis un protocole d'entente établissant les droits et obligations de chacune des parties;

**Sur la proposition de Chantal Riopel
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Crépeau, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée ladite entente,

de même que tous les documents nécessaires, notamment le protocole d'entente, afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

4.6
Dépôt et
Avis de motion

RÈGLEMENT 2141-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2047-2015 DÉCRÉTANT LA TARIFICATION POUR CERTAINS BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ AFIN DE MODIFIER LA TARIFICATION POUR LES PERMIS DE BRANCHEMENT – DÉPÔT ET AVIS DE MOTION

Moi, Chantal Riopel, donne un avis de motion à l'effet d'adopter, lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité afin de modifier la tarification pour les permis de branchement.

L'objectif de cette modification est de modifier le coût pour l'obtention d'un permis de branchement concernant une partie de la rue de la Visitation, afin de refléter le coût réellement engagé par la Municipalité;

Soyez avisés que le projet de règlement 2141-2019 (ci-annexé) est déposé et disponible pour consultation. Aucun coût n'est associé à ce projet de règlement.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CHARLES-BORROMÉE
DISTRICT JUDICIAIRE DE JOLIETTE**

PROJET DE RÈGLEMENT 2141-P-2019

Règlement modifiant le règlement 2047-2015 décrétant la tarification pour certains biens, services et activités de la municipalité afin de modifier la tarification pour les permis de branchement.

ARTICLE 1 CERTIFICAT D'OCCUPATION

Modifier, à l'annexe E, le tarif de l'article 1.1 (permis de branchement) : 2 000 \$*

*La délivrance est conditionnelle à la signature d'une convention de branchement. Sous réserve du paragraphe suivant, un montant de 250 \$ est non remboursable (frais d'inspection et de surveillance). La balance est saisissable advenant le manquement à une des conditions de la convention.

Pour les immeubles situés sur la rue de la Visitation et désignés dans le règlement d'emprunt 2010-2018 et bénéficiant d'une installation en « T » facilitant le branchement au réseau dont les coûts d'installation ont été défrayés par la Municipalité, un montant de 900 \$ est non remboursable.

4.7
2019-05-149

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE RÉFRIGÉRÉE – BONAIR SD INC. - PRÉCISION AU CONTRAT DE LA RÉSOLUTION 2019-03-84

ATTENDU que la résolution 2019-03-84 prévoit l'octroi d'un contrat dans le cadre du projet de bonification des installations;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Bonair SD inc. connaissait cette information et qu'elle n'a aucune objection à l'ajout de cette précision;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :**

CORRIGER ET PRÉCISER que l'octroi du contrat par la résolution 2019-03-84 est conditionnel à l'obtention de la subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.0 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

5.1
2019-05-150 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MESURES PRÉVENTIVES – DÉBÂCLE 2019

ATTENDU que la Municipalité a déboursé des sommes importantes afin de prévenir la crue des eaux printanières, notamment afin d'effectuer le bris du couvert de glace;

ATTENDU que le gouvernement du Québec possède un programme d'aide financière afin de soutenir les Municipalités dans l'établissement de mesures préventives;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

DEMANDER que la Municipalité de Saint-Charles-Borromée soit reconnue comme zone désignée en vertu d'un décret adopté par le gouvernement du Québec, afin de pouvoir bénéficier du programme d'assistance financière établi en vertu de la *Loi sur la protection des personnes et des biens en cas de sinistre*;

DÉSIGNER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Crépeau, afin de compléter l'ensemble des documents nécessaires pour l'obtention de ladite aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5.2
2019-05-151 SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – RÉPARATION DU VÉHICULE
805 – AUTORISATION

ATTENDU le rapport SI-19-12 préparé par le directeur adjoint du Service de la prévention des incendies, et daté du 10 mai 2019;

ATTENDU qu'une partie des travaux est financée par l'indemnité versée par l'assureur;

CONSIDÉRANT la nature des travaux et le fait qu'il ait été impossible d'obtenir plusieurs soumissions;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Janie Tremblay
Il est résolu de :**

OCTROYER le contrat pour la reconstruction du camion 805 à l'entreprise Battleshield Industries Limited, pour un montant de 86 231,25 \$ taxes incluses;

OCTROYER le contrat pour la fabrication du réservoir à l'entreprise Plastiques Brayneck Canaplast inc., pour un montant de 57 487,50 \$ taxes incluses;

FINANCER la dépense par la réserve du Service de la prévention des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.0 SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

6.1

2019-05-152

REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE ROUTIER URBAIN AU DEL, PHASES 2 ET 3 – OCTROI DU CONTRAT

ATTENDU le rapport ST-19-19 préparé par le directeur des Services techniques, et daté du 20 mars 2019;

ATTENDU les prix reçus suite à une demande de prix pour le remplacement de l'éclairage routier urbain au DEL, phase 2, à savoir :

Soumissionnaires	Prix unitaire/luminaire	Montant (taxes incluses)
• Serge Daigle Entrepreneur Électricien inc.	80,48 \$	36 537,92 \$
• Bruneau Électricité inc.	189,71 \$	86 128,34 \$

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles dans le fonds de roulement;

Sur la proposition de Denis Bernier

Appuyée par Chantal Riopel

Il est résolu de :

OCTROYER le contrat pour le remplacement de l'éclairage routier urbain au DEL pour les deux dernières phases à l'entreprise Serge Daigle Entrepreneur Électricien inc., pour un montant de 36 537,92 \$ taxes incluses (phase 2) et un montant de 31 473,95 \$ (phase 3), et selon les coûts unitaires suivants :

- 80,48 \$/luminaire, taxes incluses pour 2019
- 86,23 \$/luminaire, taxes incluses pour 2020

FINANCER la dépense par le fonds de roulement, sur une période d'amortissement de 10 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.2

2019-05-153

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DÉMISSION D'UN JOURNALIER D'ENTRETIEN À TEMPS PARTIEL

Sur la proposition de Denis Bernier

Appuyée par Janie Tremblay

Il est résolu de :

PRENDRE ACTE de la lettre de démission ci-jointe concernant un journalier d'entretien à temps partiel (employé n° 529) et de la fin du lien d'emploi à compter du 26 avril 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6.3

Ajourné

PROJET DE BONIFICATION DES INSTALLATIONS AU PARC CASAVANT-DESROCHERS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION – OCTROI DU CONTRAT

En attente d'un complément d'information, ce point est ajourné à une séance ultérieure.

7.0

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

Avant de procéder, M^{me} la conseillère Chantal Riopel se conforme aux dispositions de l'article 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

7.1
Ajourné

PROJET DE RÈGLEMENT 2138-2-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE L'HABITATION MULTIFAMILIALE DANS LA ZONE H12A ET LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE DANS LA ZONE H14 – ADOPTION

En attente d'un complément d'information, ce point est ajourné à une séance ultérieure.

7.2
2019-05-154

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – ACCEPTATION

ATTENDU le rapport DG-19-07 préparé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le 13 mai 2019, à l'effet qu'il n'a reçu aucune objection de la part des citoyens;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER la demande de dérogation mineure suivante :

- Demande présentée par M^{me} Pauline Desrosiers afin de diminuer de 13,42 mètres la largeur minimale prescrite de 50 mètres pour le lotissement d'un lot non desservi au 266, rang de la Petite-Noraie, soit le lot 4 737 417.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

7.3
2019-05-155

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – DIVERSES DEMANDES DE CERTIFICATS D'AUTORISATION – AUTORISATION

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion du 6 mai 2019, à l'égard des diverses demandes de certificats d'autorisation déposées en vertu du règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale;

**Sur la proposition de Louise Savignac
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

ACCEPTER les travaux suivants :

- Travaux d'affichage de l'entreprise Harnois Groupe Immobilier inc. situé au 180, rue de la Visitation
(24 CCU 19)

ACCEPTER partiellement les travaux suivants :

- Travaux d'affichage de l'entreprise Habitations Bordeleau au 200, rue Roméo-Gaudreault, excluant la demande d'oriflamme. **(25 CCU 19)**

ACCEPTER conditionnellement les travaux suivants :

- Travaux de construction de l'entreprise Gestion P3Plex sur le lot 5 491 389, rue de la Visitation **(26 CCU 19)** à la condition que les érables rouges soient remplacés par des Érables de Norvège à feuillage rouge et les Azalées japonaises soient remplacés par des Berberis.
- Travaux de construction de l'entreprise 9138-6623 Québec inc. au 1025, rue de la Visitation, conditionnellement à ce qu'un plan d'implantation et d'aménagement paysager soit déposé et approuvé par le Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. **(29 CCU 19)**
- Travaux de démolition de l'entreprise J.E. Mondou ltée au 170, rue de la Visitation, conditionnellement au versement d'une garantie financière

équivalente à 33 1/3 % de la valeur du bâtiment inscrite au rôle d'évaluation, soit 35 533,33 \$ fourni lors de la démolition du bâtiment et que cette garantie soit remboursée une fois la construction débutée. **RETOURNER** la demande de travaux de construction au Comité consultatif de l'urbanisme afin de présenter un projet conforme aux problématiques soulevées. **(30 CCU 19)**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8.0 SERVICE DES LOISIRS

9.0 REQUÊTES

9.1
2019-05-156 FONDATION ESPACE JEUNESSE LANAUDIÈRE – SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la lettre reçue de M^{me} Caroline Saulnier, présidente de la Fondation Espace Jeunesse Lanaudière, concernant une demande de gratuité d'une salle au centre André-Hénault, dans le cadre de leur souper au homard annuel;

ATTENDU que les membres du conseil désirent encourager les buts humanitaires poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

**Sur la proposition de Janie Tremblay
Appuyée par Jean-Sébastien Hénault
Il est résolu de :**

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Fondation Espace Jeunesse Lanaudière la somme de 200 \$ à titre de soutien financier, dans le cadre de leur souper annuel de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9.2
2019-05-157 DEMANDE DE M. HUBERT BEAULIEU – UTILISATION DE L'ABRI ET DU PARC SAINT-JEAN-BOSCO – AUTORISATION

ATTENDU la lettre de M. Hubert Beaulieu, datée du 25 mars 2019, concernant l'utilisation de l'abri et du parc Saint-Jean-Bosco;

**Sur la proposition de Denis Bernier
Appuyée par Chantal Riopel
Il est résolu de :**

AUTORISER M. Hubert Beaulieu à utiliser l'abri et le parc Saint-Jean-Bosco le 25 août 2019, pour la tenue d'un pique-nique familial;

AUTORISER le Service des travaux publics à transporter des tables à pique-nique sous l'abri, seulement si celles-ci sont disponibles;

AUTORISER la consommation de boissons alcooliques, à la condition que les responsables se procurent le permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

10.0 INFORMATIONS

10.1 Rapport des permis de construction – Avril 2019

11.0 AUTRES SUJETS

11.1
2019-05-158

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE-GAMELIN – TOURNOI DE GOLF 2019
– SOUTIEN FINANCIER**

ATTENDU la tenue de la 31^e édition du tournoi de golf Émilie-Gamelin, le 29 mai 2019;

ATTENDU que les membres du conseil désirent appuyer les buts poursuivis par cet organisme;

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles au budget;

Sur la proposition de Jean-Sébastien Hénault

Appuyée par Denis Bernier

Il est résolu de :

AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à verser au Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin la somme de 100 \$, à titre de soutien financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**En conséquence, à 21 h 24, M. le maire ajourne la séance au
mercredi 22 mai 2019, à 17 h, à l'hôtel de ville**

LE MERCREDI 22 MAI 2019, REPRISE DE LA SÉANCE À 17 H

SONT PRÉSENTS : M^{mes} Louise Savignac, conseillère
Janie Tremblay, conseillère
M. Jean-Sébastien Hénault, conseiller

SONT ABSENTS : Mme Chantal Riopel, conseillère
MM. Denis Bernier, conseiller
Robert Groulx, conseiller

Formant quorum sous la présidence de M. Robert Bibeau, maire

ÉGALEMENT PRÉSENTS : MM. Claude Crépeau, directeur général et
secrétaire-trésorier
David Cousineau, greffier et secrétaire-
trésorier adjoint

6.3
remis

**PROJET DE BONIFICATION DES INSTALLATIONS AU PARC CASAVANT-
DESROCHERS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION – OCTROI DU CONTRAT**

Ce point est remis et sera traité à une séance ultérieure.

7.1
remis

**PROJET DE RÈGLEMENT 2138-2-2019 – MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE 523-1989 AFIN DE PERMETTRE L'HABITATION MULTIFAMILIALE
DANS LA ZONE H12A ET LES OPÉRATIONS D'ENSEMBLE DANS LA ZONE
H14 – ADOPTION**

Ce point est remis et sera traité à une séance ultérieure.

12.0

DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance se tiendra le lundi 3 juin 2019, à 20 h, à l'hôtel de ville.

13.0

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17h45.

M. Robert Bibeau
Maire

Me David Cousineau
Greffier et secrétaire-trésorier adjoint